

The logo is a circular emblem divided into four quadrants. The top-left quadrant is yellow and contains a white silhouette of a building with a central tower. The top-right quadrant is blue and contains several white circles of varying sizes. The bottom-left quadrant is green and contains a white silhouette of wheat stalks. The bottom-right quadrant is white. The entire emblem is surrounded by a white border with a slight shadow effect.

Rapport annuel d'activité 2023

Communauté de Communes de
Sézanne Sud-Ouest Marnais

SOMMAIRE

Cartographie	P.01
Gouvernance	P.02
Organisation interne	P.07
Éléments marquants par compétence	P.08
• Aménagement de l'espace / Habitat.....	P.09
• Développement économique.....	P.10
• Tourisme.....	P.11
• GEMAPI.....	P.12
• Aire d'Accueil des Gens du Voyage.....	P.13
• Collecte & Traitement des déchets.....	P.14
• Eau / Assainissement.....	P.15
• Voirie.....	P.16
• Culture.....	P.19
• Sports & Loisirs.....	P.20
• Action sociale & santé.....	P.21
• Scolaire.....	P.22
• Périscolaire & Extrascolaire.....	P.23
• Défense incendie.....	P.24
• Instruction du droit du sol.....	P.25
Indicateurs financiers	P.26
Indicateurs ressources humaines	P.27
Documents annexés au rapport	P.28

CARTOGRAPHIE

Crée au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais est issue de la fusion de la Communauté de Communes de Coteaux Sézannais, de la Communauté de Communes des Portes de Champagne et de la Communauté de Communes du Pays d'Anglure



21145 habitants



762 km² de territoire



356 km de voirie communautaire



16.9 km de véloroute

GOUVERNANCE

Président de la CCSSOM



M. Cyril LAURENT - Maire de Les-Essarts-le-Vicomte

À ce jour, la CCSSOM compte 9 Vice-Présidents, 2 Conseillers délégués, 30 membres du Bureau Communautaire

Le conseil est composé de **88 Conseillers Communautaires**

Ont été créées les **11 commissions suivantes** :

1. Finances
2. Scolaire - Périscolaire
3. Eau / Assainissement / GEMAPI
4. Administration générale / Ressources humaines / Communication / Incendie
5. Développement durable / Déchets ménagers
6. Affaires Sociales
7. Développement économique / Aménagement numérique
8. Tourisme
9. Voirie / urbanisme
10. Culture / Sport / Mutualisation
11. Patrimoine communautaire / Foncier / Travaux

GOUVERNANCE

Les Vice-Présidents

- **M. Sacha HEWAK**, 1^{er} vice-président chargé de la promotion et du développement touristique, maire de Sézanne
- **M. Frédéric ESPINASSE**, 2^e vice-président chargé de la voirie, de l'urbanisme et de la commande publique, maire d'Anglure
- **M. Jean-Luc BATONNET**, 3^e vice-président chargé des affaires scolaires et périscolaires, adjoint au maire d'Esternay
- **M. Frédéric ORCIN**, 4^{ème} vice-président chargé du développement économique et de l'aménagement numérique, maire de La Celle-sous-Chantemerle
- **M. Nicolas COUTENCEAU**, 5^e vice-président chargé des finances, de la politique de l'eau et de la GEMAPI, maire de Broussy-le-Petit
- **Mme Dany CARTON**, 6^e vice-présidente chargée des ressources humaines et de la communication, maire de Saint-Rémy-sous-Broyes
- **M. Noël FESSARD**, 7^e vice-président chargé du patrimoine communautaire, du foncier et des travaux, maire d'Esclavolles-Lurey
- **M. Thierry DUPONT**, 8^e vice-président chargé du développement durable, de la collecte et du traitement des déchets ménagers, maire de Linthelles
- **M. Bruno MARTIN**, 9^e vice-président chargé des équipements culturels, sportifs et de la mutualisation, maire de Saint-Just-Sauvage

Les conseillers délégués

- **Mme Annie COULON**, vice-présidente au conseil départemental de la Marne, conseillère déléguée à la défense extérieure contre l'incendie (DECI), aux pompiers et aux ressources humaines
- **M. Daniel GOMES DE PINHO**, conseiller délégué à l'assainissement collectif et non collectif, maire de Bethon

GOUVERNANCE

30 membres du bureau communautaire

(dont le Président, les Vice-Présidents et les Conseillers Délégués)

- **M. AGRAPART Jean**, membre du bureau
- **M. BASSAC Benoît**, membre du bureau
- **M. BATONNET Jean-Luc**, VP
- **M. BENOIST Jean-Louis**, membre du bureau
- **Mme BRIER Angélique**, membre du bureau
- **Mme CABARTIER Karine**, membre du bureau
- **M. CACCIA Jean-Paul**, membre du bureau
- **Mme CAIN Patricia**, membre du bureau
- **Mme CARTON Dany**, VP
- **Mme COULON Annie**, CD
- **M. COUTENCEAU Nicolas**, VP
- **M. DUFOUR Olivier**, membre du bureau
- **M. DUPONT Thierry**, VP
- **M. ESPINASSE Frédéric**, VP
- **M. FESSARD Noël**, VP
- **M. GERLOT Yves**, membre du bureau
- **M. GOMES DE PINHO Daniel**, CD
- **M. GRUAT Cyrille**, membre du bureau
- **M. HEWAK Sacha**, VP
- **M. LAHAYE José**, membre du bureau
- **Mme LASSEAUX Annick**, membre du bureau
- **M. LAURENT Cyril**, Président
- **M. LEGLANTIER Jean-François**, membre du bureau
- **Mme LEROY Brigitte**, membre du bureau
- **M. MARTIN Bruno**, VP
- **M. ORCIN Frédéric**, VP
- **M. POUZIER Claude**, membre du bureau
- **Mme ROYER Patricia**, membre du bureau
- **M. THUILLIER Jean-François**, membre du bureau
- **M. VALENTIN Patrice**, membre du bureau

GOUVERNANCE

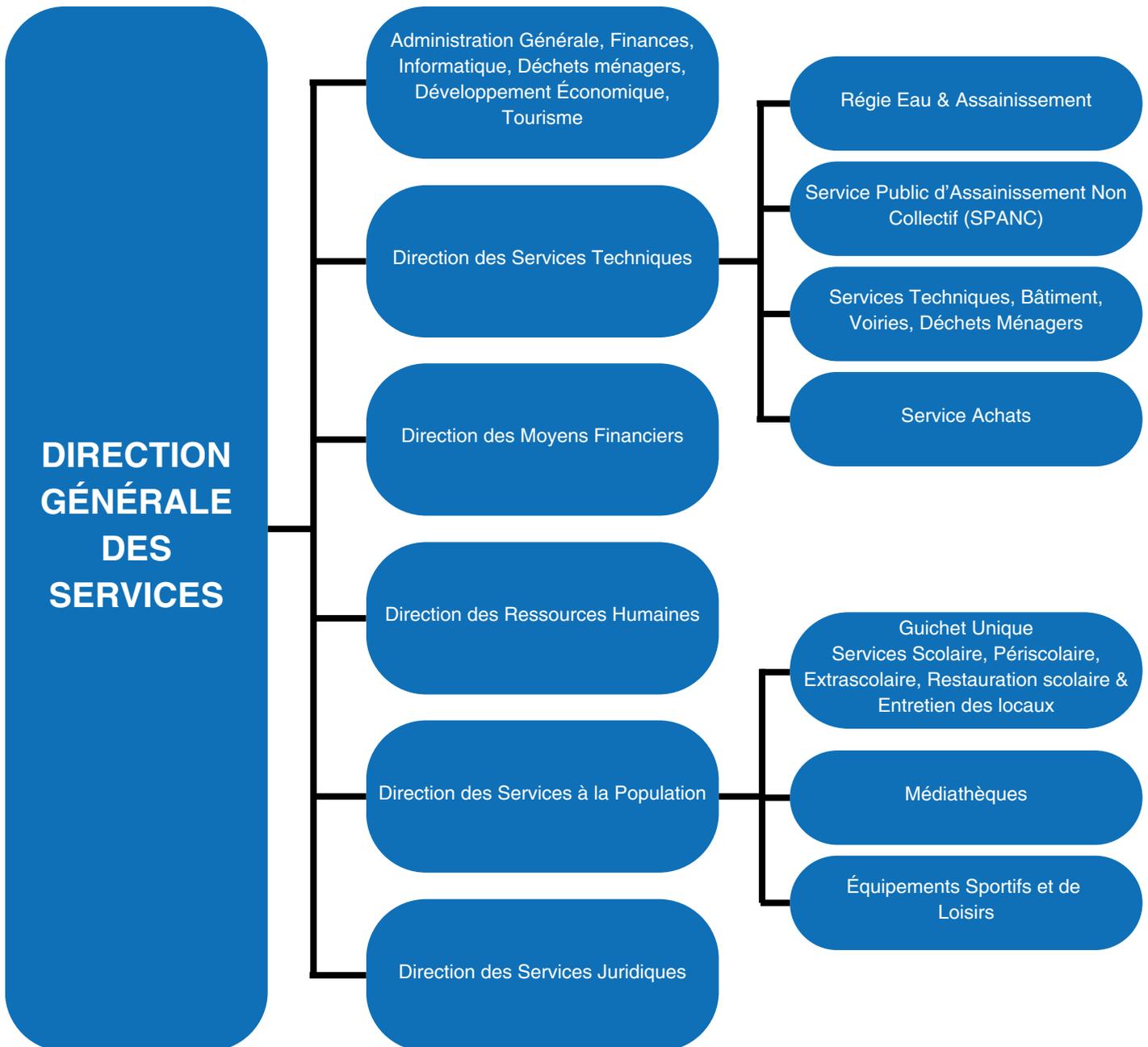
Les séances

- **7 conseils communautaires** (6 mars, 12 avril, 22 mai, 27 juin, 27 septembre, 13 novembre, 18 décembre)
- **8 bureaux communautaires** (20 février, 20 mars, 9 mai, 12 juin, 27 juin, 11 septembre, 16 octobre, 20 novembre)
- **14 commissions**
- **2 Conseils d'Exploitation** (Assainissement, Alimentation en Eau Potable)

Les décisions

- **94 délibérations du conseil communautaire**
- **15 délibérations du bureau communautaire**
- **118 décisions du président**

ORGANISATION INTERNE



ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE

(obligatoires)



Rapport annuel d'activité 2023

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (obligatoires)



Aménagement de l'espace

Pour rappel, 2022 a été marquée par la finalisation de la mise en place de la fibre optique sur notre territoire. La participation de la CCSSOM, soit 1,4M€ a fait l'objet d'un emprunt spécifique en 2020.

La réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale est déléguée au PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays de Brie et Champagne.



Habitat

Une nouvelle opération est en cours depuis le 10 janvier 2023. Des permanences mensuelles sont conjointement menées par Urbam Conseil et la Maison de l'Habitat d'Epernay.

En 2023, ce sont 30 permanences pour Urbam Conseil et 14 permanences pour la Maison de l'Habitat qui ont été organisées à Anglure, Esternay et Sézanne.

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (obligatoires)



Développement économique



Rappel : La CCSSOM gère actuellement 2 zones :

- Ormelot 2 (Sézanne) 1,2 ha disponible (soit 50%)
- ZA la Chapelle Esternay 1,47 ha à remplir
- Pour rappel, ZA de BETHON vendue en totalité en 2022

2,7 ha disponibles à la vente

Toujours en cours, le projet de vente d'une parcelle de 2500m² sur la ZA de la Chapelle et qui nous avait amené à réfléchir à la création d'une raquette de retournement a été abandonné.

Il a donné suite à une **autre proposition d'achat (en cours de négociation) sur la totalité de la surface.**

Désormais, afin de participer au mieux sur les besoins futurs de nos entreprises en expansion et également pour rester un territoire attractif, la CCSSOM a enclenché une **politique active d'acquisition du foncier** pour étendre la zone en une voire deux tranches.

En fin d'année, la CCSSOM s'est engagée aux côtés de la CCPRS dans le programme **Territoires d'Industrie.**

En 2023, le "**club entreprises**" initié par la CCSSOM et qui invite les entreprises de plus de 10 salariés s'est réuni 2 fois :

- Le 3 mai 2023, "**Emploi, alternance et formation**" en présence de France Travail, Le GRETA, la cité scolaire, la Mission Locale et la RGE
- Le 7 décembre 2023, **Rencontre avec Emmanuelle Guénot**, Sous-Préfète de l'arrondissement d'Epernay

La CCSSOM adhère à l'Agence MARNE Développement qui assure conseil et accompagnement de nos entreprises

Des aides aux projets peuvent être versées via la plateforme d'initiative locale du PETR

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (obligatoires)



Tourisme

**La compétence de la
CCSSOM en matière de
tourisme se concrétise
par la promotion du
tourisme**

Cette compétence est déléguée à l'Office de Tourisme Intercommunal (basé à Sézanne).

Depuis 2021, l'OTI reçoit 100% du produit de la Taxe de séjour instaurée en 2020 et le financement communautaire a été globalement plafonné à 153 800 €. Le produit de la taxe de séjour a évolué nettement au fil des années, en 2020, le montant s'élevait à 9 600€, en 2021 à 24 300€, en 2022 à 31 960€ et en 2023 à 44 643 €.

En 2023, le Conseil d'Administration de l'OTI dans un souci de contribution à la facture énergétique, a proposé de ne pas recevoir de subvention de fonctionnement, ayant bénéficié de recettes inattendues. L'OTI n'a donc reçu que le montant du produit de la taxe de séjour.

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (obligatoires)



GEMAPI

La CCSSOM a délégué cette compétence à 3 syndicats :

- **SDDEA (Basé à Voulzié et Aube aval Seine aval)**
- **SMAGE des 2 Morin**
- **Syndicat du Petit Morin**

Les cotisations s'élèvent à 222 139,63 €

Comme pour 2022, peu d'activité à noter, les structures s'organisent et le temps est davantage aux études. Quelques interventions d'entretien néanmoins.

De nombreuses questions se poseront notamment sur le financement.

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (obligatoires)



Aire d'Accueil des Gens du Voyage

6 emplacements - taux d'occupation 100% en 2023

L'aire d'accueil de gens du voyage a été créée en 2008, elle a toujours été intercommunale, mais sa gestion est déléguée au CIAS

Pas de fait marquant en 2023.

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (obligatoires)



Collecte & traitement des déchets

Depuis le 1er janvier 2018, la CCSSOM bénéficie d'un marché groupé avec la Communauté de Communes Brie Champenoise pour les prestataires suivant :

- **Lot 1 - SUEZ RV NORD EST** : traitement/valorisation des déchets des déchetteries
- **Lot 2 - ECT COLLECTE**: Collecte et transport des ordures ménagères résiduelles et des ERM/JRM en porte à porte
- **Lot 3 - MINERIS/SALEUR** : Collecte, transport et traitement des verres en apport volontaire
- **Lot 4 - ESAT DE SEZANNE** : Mise à disposition de contenants, collecte, transports et traitement des cartons, livres, papiers et JRM des 4 déchetteries.
- **Lot 5 - SUEZ RV NORD EST** : Gestion de trois des quatre déchetteries et mise à disposition de contenants, collecte et transport des déchets verts, des métaux, des gravats et du tout-venant des quatre déchetteries.
- **Lot 6 - COVERED** : Mise à disposition de contenants, collecte, transport et traitement des DDS des quatre déchetteries.

Le marché arrivait à échéance le 31 décembre 2022. Toutefois, en raison du programme d'Extension des Consignes de Tri, il a été décidé de prolonger les délégations actuelles d'un an.

CCBC et CCSSOM ont souhaité renouveler le principe d'une commande groupée.

Le nouveau marché a été mis en oeuvre le 02/01/2024 avec 2 évolutions notables :

- Gestion en délégation des 3 déchetteries (2 auparavant)
- Collecte des OM sur un rythme par quinzaine (sauf Sézanne) tenant compte après un an d'ECT du transfert important des DM vers le tri et le compostage

Afin de répondre à ce principe budgétaire, la TEOM a retrouvé en 2022, un taux qui permet de financer l'intégralité du service. Le taux est ainsi passé de 10,10% à 11,99%. Malgré tout et encore à ce jour, il reste nettement inférieur aux taux pratiqués dans le département, notamment au sein de CC équivalentes.

Pas d'évolution du taux en 2023

2023
Première année du budget annexe des déchets ménagers

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (obligatoires)



Collecte & traitement des déchets

Tonnage OMR / hab
Refus de tri



232kg
17.40%

Tonnage déchetteries



296 kg

Tonnage tri / hab



35 kg

Coût total des services
déchets / hab
130,77€

Tonnage verre / hab



43 kg
133 colonnes

Investissement 2023 : 107 880 €

Dont 61 875 € pour des travaux de voirie, mur de soutènement à la déchetterie de Sézanne, 19 937 € pour les tables de tri et corbeilles dans les écoles, 12 846 € pour les colonnes à verre, 4800 € pour un container maritime de déchets à Esternay, 3903 € pour la motorisation du portail de Sézanne, 3222 € pour un container école, crèches et maison des sports, 663 € pour un système digicode et points wifi à la déchetterie de Sézanne et 634 € en investissement divers pour les déchetteries.

Eau & Assainissement

**VOIR RAPPORTS ANNUELS
PRÉSENTÉS LORS DE LA
SÉANCE DU
18 NOVEMBRE 2024**

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (obligatoires)

Voirie

**La voirie d'intérêt communautaire recouvre 356 km
(hors route départementale)**

La CCSSOM intervient dans le cadre de ses compétences avec parfois :

- Une convention de mandat : la commune confie des travaux relevant de ses compétences à la CCSSOM (trottoirs essentiellement). Cette dernière les lui refaiture en fin d'opération.
- Une convention de fonds de concours : 30% de certains travaux de compétence de la CCSSOM sont facturés à la commune concernée (voirie, bordures, eaux pluviales)

La CCSSOM intervient tous les ans à la fois sur des travaux d'enduisage (fonctionnement) que sur des travaux de création et rénovation (investissement)

En 2023, le budget dédié aux travaux de voirie (entretien et rénovation) s'est élevé à 1 599 300 € TTC

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE

(facultatives)



Rapport annuel d'activité 2023

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (facultatives)



Médiathèques

Chiffres clés :

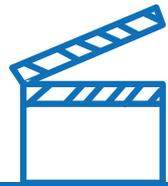
2556 usagers actifs

76 791 documents prêtés

La communication se maintient via les réseaux sociaux

En 2023, un catalogue commun a été mis en place sur les 3 médiathèques.

De nouvelles activités sont arrivées (activités pour les plus petits, des instants jeux, expositions, ...)



Cinéma

Le cinéma intercommunal le SEZ'ART est géré par une association qui a reçu une subvention de 131 000€.

La CCSSOM assure également les frais liés au bâtiment et l'investissement (en 2023 : 127 000€)

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (facultatives)



Sport

L'année 2023 est l'année de la mise en place du plan de sobriété (9 semaines de fermeture de la piscine Caneton entre Noël et février et une ouverture réduite de la piscine de plein air de 7 semaines au lieu de 11 avec une amplitude horaire réduite de 2 heures par jour).

À noter une saison estivale variable d'un point de vue météo ce qui explique en partie la faible fréquentation de la piscine de plein air.

Les chiffres clés

- 37 933 baigneurs (31 590 Caneton / 6343 Plein Air)
- 1690 leçons
- 19 écoles élémentaires
- 3 maternelles
- 4 collèges
- 1 cité scolaire accueillie tout au long de l'année

Budget

- Investissement 90 545,30 €
 - Caneton : 78 632,35 €
 - Plein Air : 11 912,95 €
- Entrées 73 158,12 €
 - Caneton : 49 509,55 €
 - Plein Air : 23 648,57 €

Mise à disposition à titre gratuit pour les clubs

- Cercle de nageurs Sézannais
- Sézanne Triathlon
- Canoë
- RS10 section plongée (nouveau)

Plan de sobriété mis en place dès octobre 2022 pour faire face à l'augmentation considérable du prix du gaz.

- Baisse de la température de l'eau de 28°C à 27°C
- Baisse de la température de l'air de 28°C à 24°C
- Suspension de l'activité "Bébés nageurs"
- Fermeture du 17 décembre 2022 au 26 février 2023

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (facultatives)



Action sociale

La compétence Action Sociale est exercée par notre CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale. Il dispose de son propre conseil d'administration, présidé de droit par le Président de la CCSSOM.

Le CIAS accueille dans ses locaux plus de 5000 personnes par an et gère 166 appels téléphoniques par jour d'ouverture en moyenne.

Ses champs d'interventions sont :

- Action sociale et insertion
- Service à la personne
- Petite enfance et parentalité

Subvention CIAS

961 000€

Budget total

2,496M€

La CCSSOM gère trois structures de Petite Enfance :

à Sézanne une crèche collective (35 places) et une familiale (10 places) et à Saint-Just-Sauvage, une micro crèche (10 places).

Une crèche collective (26 lits) ouvrira à Esternay septembre 2025

Après Sézanne et Esternay, un 3ème RPE verra le jour en 2026 sur Anglure

**Les RAM sont
devenus des RPE
(Relais Petite
Enfance)**



Santé

La maison de santé pluridisciplinaire ouverte en 2021 est remplie avec des praticiens diversifiés, parfois à temps plein et parfois à temps partiel.

- à temps plein (1 kinésithérapeute, 1 sage-femme, 1 ostéopathe, 1 podologue)
- à temps partiel (1 nutritionniste, 2 généralistes, 1 hypnothérapeute, 1 psychomotricienne, 1 sophrologue, 2 psychologues, 1 psychiatre)

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (facultatives)



Scolaire

- **Maternelles**

Effectif scolaire 2023/2024 : 493 enfants pour 23 classes (moyenne 21,43 enfants / classe, effectif en baisse avec -23 élèves)

- **Élémentaires**

Effectif scolaire 2023/2024 : 999 enfants pour 44 classes (moyenne 22,70 enfants / classe, effectifs en baisse avec -32 élèves)

Les élèves sont répartis sur 13 sites scolaires

24 agents intercommunaux travaillent avec les professeurs des écoles sur les temps scolaires.

Le cout du fonctionnement du scolaire est de 89€ / habitant.

Les investissements en 2023 285 000€ dont :

- 55 000€ informatique
- 17 000€ équipements
- 213 000€ travaux

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (facultatives)



Périscolaire & extra scolaire

Les effectifs de tous les services sont revenus à la normale, voire même en augmentation par rapport à la période d'avant COVID.

148 856 repas vendus
343 enfants ont bénéficié de l'aide aux devoirs
778 enfants ont été accueillis en garderie avant l'école
730 enfants ont été accueillis en garderie après l'école
575 enfants ont été accueillis lors des centres aérés de 2023
(petites et grandes vacances)
44 enfants en élémentaire sont partis en séjour organisé par
le service éducation jeunesse
120 adolescents sont partis en séjour organisé par le service
éducation jeunesse

75 agents intercommunaux travaillent auprès des enfants lors des
temps péri et extra scolaire

**Le cout du
fonctionnement du
périscolaire est de
73 € / habitant.**

**Les investissements en 2023
78 000€**

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (facultatives)



Défense incendie

La compétence défense-incendie est partagée avec le Département.
La CCSSOM gère les centres, les bornes & réserves incendie et les pompiers volontaires de son territoire.

1 centre de Première Intervention

- CIS Portes de Champagne sur les communes de Montgenost et Bethon (délibération n°D2022-106 du 12/12/2022)

A l'automne 2021, les communes ont été sollicitées dans le cadre du règlement départemental de défense contre les incendies afin d'établir un schéma directeur (à ce jour près de 75% des communes ont été visitées par l'élue en charge et le DST)

3 centres de secours

- Anglure
- Esternay
- Sézanne

Chiffres clés

347K€ contingent versés au SDIS
93 pompiers volontaires

492 points d'eau incendie (PEI)
regroupant poteaux, bouches et citernes

ÉLÉMENTS MARQUANTS PAR COMPÉTENCE (facultatives)



Instruction droit du sol

La CCSSOM met à la disposition de ses communes membres un service payant d'instruction du droit du sol.

Nouveaux tarifs au 1er juillet 2023 et nombre d'actes pour 2023

Permis de construire : 165€ / 52

Déclaration préalable : 115€ / 250

Certificat d'urbanisme : 66€ / 18

Permis de démolir : 132€ / 3

Permis d'aménager : 198€ / 0

Recettes du service 38 894€ contre 37 390€ en 2022

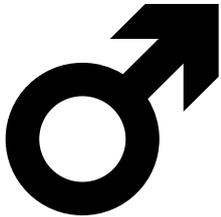
**Pas de nouvelle adhésions de
communes à ce service mutualisé**

Toujours 4 PLU en cours :

- Conflans
- Marcilly
- Bagneux
- Allemant

INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

225 agents dont 111 fonctionnaires
67 contractuels dont 47 saisonniers



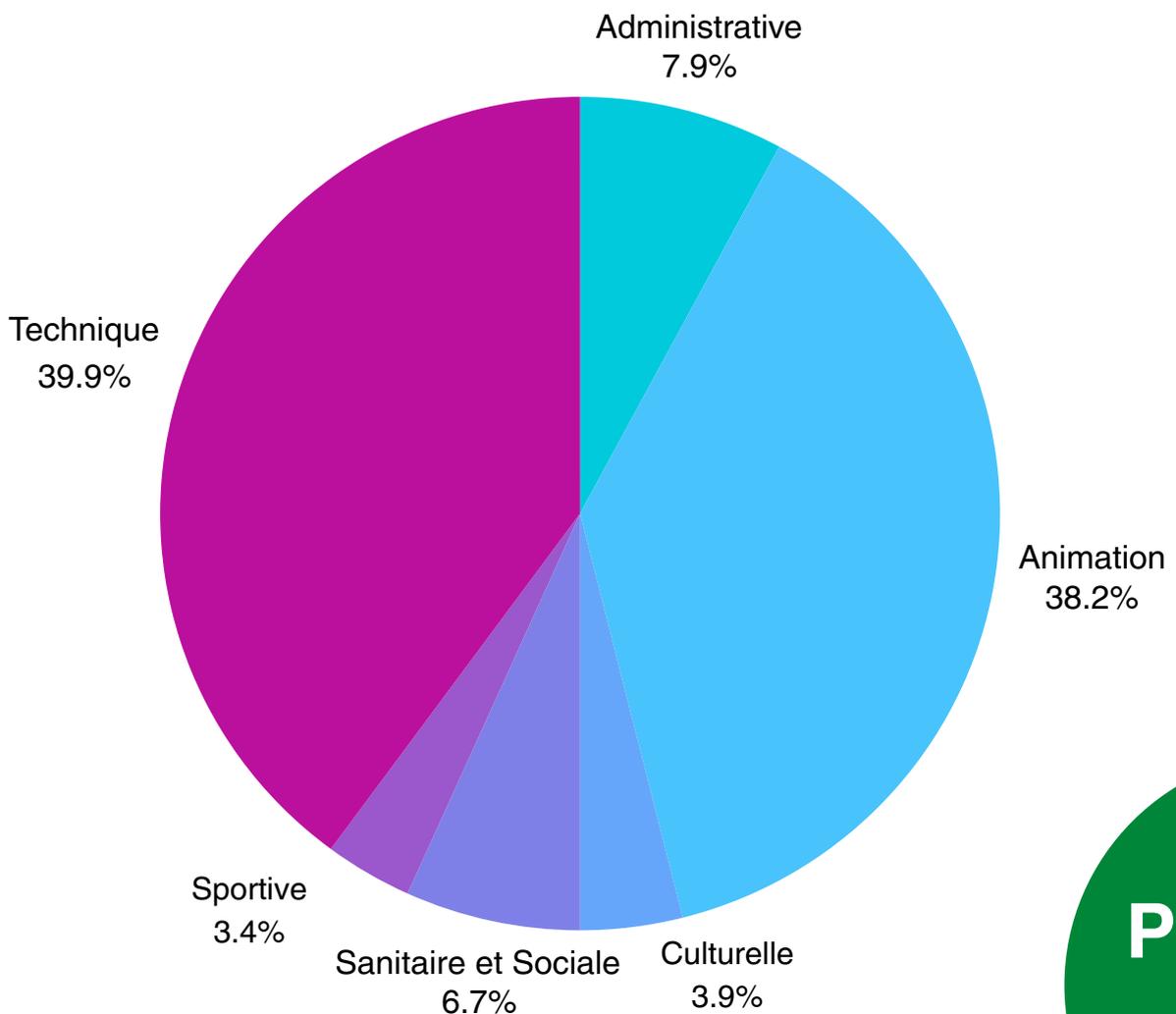
54 hommes



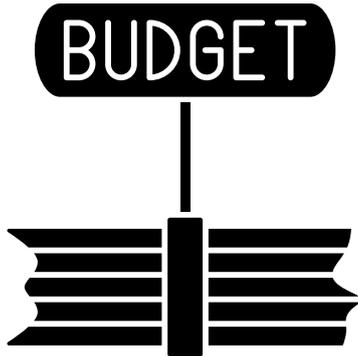
171 femmes

Masse salariale : 5 860 507 € soit 25,06% du budget de fonctionnement

Répartition des emplois permanents par filières



La CCSSOM gère 9 budgets



- Principal
- Assainissement
- Eau Régie
- Eau DSP
- SPANC
- Ordures Ménagères
- Zone Ormelot
- ZA La Chapelle
- Cinéma

Chiffres clés CA 2023

(écritures réelles et hors résultats)



Investissement

- Recettes : **2 771 190 €**
- Dépenses : **6 266 161 €**

Fonctionnement

- Recettes : **20 416 675 €**
- Dépenses : **16 701 378 €**



7819 mandats

4211 titres

ANNEXES

Calendrier des séances et des commissions

Délibérations du Conseil Communautaire

Délibérations du Bureau Communautaire

Décisions du Président

**Délégation du Conseil Communautaire au Bureau
Communautaire**

Délégation du Conseil Communautaire au Président

Compte administratif 2023